

# Préface du ministère des Affaires étrangères et du Développement international

Anne-Marie Descôtes, directrice générale de la Mondialisation, du développement et des Partenariats

jeudi 1er janvier 2015

Les femmes, véritables nourricières de la planète, sont impliquées dans près de 80 % de la production alimentaire mondiale, pourtant elles ne perçoivent que 10 % des revenus et ne possèdent qu'1 % des titres de propriété. La FAO estime que si les femmes avaient un accès égal aux ressources productives (terres, intrants, crédits, formation et technologies), elles produiraient 20 à 30 % de plus, soit suffisamment pour épargner 100 à 150 millions de personnes de la faim. Les femmes sahéniennes, elles aussi privées d'accès à l'éducation professionnelle, exclues des terres les plus fertiles et de la propriété foncière, sont pourtant, comme tant d'autres dans les pays en développement, des pionnières. Elles ouvrent la voie, innovant sans relâche pour remédier aux contraintes qui freinent leur autonomisation comme pour conquérir leurs droits.

Le projet *Genre et économie, les femmes actrices du développement*, ambitieux et réussi, a permis de décupler les opportunités économiques de productrices agricoles, d'artisans et d'entrepreneures dans sept pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Il incarne parfaitement la priorité transversale de l'égalité femmes-hommes dans nos politiques de développement. Il préfigurait à ce titre l'adoption, le 25 septembre 2015 à l'Assemblée générale des Nations unies des Objectifs du Développement Durable. La communauté internationale entend, à travers l'Objectif 5, donner aux femmes toute leur place dans l'espace économique et social et contribuer ainsi au développement global des sociétés auxquelles elles appartiennent. Lutter contre les stéréotypes de genre dans le milieu professionnel, armer les femmes en les formant, c'est également l'objectif de la Stratégie genre et développement adoptée par la France en 2013 : aujourd'hui près de 67 % des projets sur Fonds de solidarité prioritaire ont un impact significatif ou ont pour objectif principal la réduction des inégalités de genre.

Le projet *Genre et économie, les femmes actrices du développement* illustre à quel point les femmes sont impliquées dans la lutte contre le dérèglement climatique dont elles sont les premières victimes et auquel elles s'adaptent par la mise en place de pratiques simples et innovantes qu'elles s'emploient à diffuser. C'est en effet par la transmission d'une formation professionnelle de qualité, l'augmentation de leurs revenus, leur capacité à contrôler les ressources (terres, eau...) que les femmes se trouvent plus à même de s'adapter aux changements climatiques qui affectent particulièrement la région du Sahel. Climat et genre sont en effet intimement liés. La France a porté un message clair à la COP21 : zéro carbone, zéro pauvreté. La dimension de genre doit être incluse dans tous les projets et mécanismes de lutte contre le dérèglement climatique.

Participer à l'autonomisation des femmes et en particulier des jeunes filles en leur offrant une formation professionnelle favorable à l'égalité femmes-hommes sur un plan socio-économique, c'est aussi donner une chance à la jeunesse du Sud. Parmi les 1,8 milliard d'adolescents et de jeunes que compte la planète, 90 % vivent dans des pays en développement. En Afrique de l'Ouest et du Centre, 65 % de la population a moins de 25 ans. Consciente que l'investissement en faveur des jeunes participe de l'instauration de sociétés stables, équitables et inclusives, la France a adopté son document d'orientation stratégique « *L'action extérieure de la France pour la jeunesse* ». La jeunesse africaine doit avoir accès à une formation professionnelle de qualité afin de participer au développement de cette région. Ainsi les jeunes des régions sahéniennes ne seront plus contraints de prendre le chemin de l'exil pour assurer la sécurité économique des leurs.

Aujourd'hui le ministère des Affaires étrangères et du Développement international poursuit son action en faveur de l'autonomisation des femmes et de la lutte contre les inégalités de genre en soutenant des actions de formation des femmes de la rive sud de la Méditerranée, et de renforcement des capacités des acteurs de la lutte contre les inégalités de genre. La lutte contre ces inégalités continuera d'être un des

socles de notre politique de développement.

---

Copyright © Site de l'Association Adéquations - <http://www.adequations.org/spip.php?article2359>